



GEM 53 est le 1er groupement d'employeurs en France à obtenir la labellisation RSE

La RSE : un véritable levier de performance pour les groupements d'employeurs

En phase avec les enjeux contemporains du développement durable et les attentes de la société, le groupement d'employeurs mayennais GEM 53 est un acteur local reconnu pour sa capacité à mettre à disposition des entreprises des compétences en temps partagé, avec un objectif de pérennité pour l'entreprise comme pour le salarié.

En 2015, le Groupement d'Employeurs Mayennais a décidé de s'inscrire dans une démarche de labellisation RSE afin d'authentifier ses valeurs et ses pratiques à travers le prisme de la RSE.

Un an plus tard, le 14 avril 2016, GEM 53 a obtenu le label RSE et devient ainsi le **1er groupement d'employeurs en France** et la première organisation du département de la Mayenne à être officiellement reconnu comme un acteur responsable, au sens de la RSE, par une labellisation.

Véritable levier de performance, le label LUCIE atteste de l'engagement RSE des organisations et les accompagne dans une **démarche de progrès continu**. Pour l'obtenir, GEM 53, a répondu à un cahier des charges comprenant 7 engagements alignés sur les 7 questions centrales de la norme ISO 26 000 ; GEM 53 a ainsi intégré de manière volontariste les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans ses activités et ses interactions avec les parties prenantes : Clients, Salariés, Fournisseurs, Société ... De plus, au fil des étapes de cette démarche de labellisation, les projets de développement ou d'amélioration en cours ont été pris en compte dans le processus et, en ce sens, la RSE a donné de la cohésion au projet « associatif » de GEM 53.

La RSE constitue aussi un excellent levier de développement : en communiquant sur cette démarche et en donnant des preuves de ses engagements RSE, **GEM 53 renforce son image de marque et sa notoriété**. Les liens avec ses « clients » sont ainsi renforcés et les contacts avec ceux qui partagent les mêmes valeurs peuvent être accrus. De plus, les axes de progrès identifiés au travers des engagements pris dans ce cadre incitent progressivement à revisiter et à moderniser le fonctionnement ainsi que la façon de concevoir les services.

La RSE devient alors un **véritable levier de performance**, elle n'est plus un coût mais un investissement, néanmoins limité, et au bout du compte **une stratégie gagnante**.